



DEMANDE DE SUBVENTION DES ASSOCIATIONS POUR 2026

Dossier à retourner en Mairie au plus tard le **30 avril 2026**

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom de l'association en toutes lettres et conforme à la déclaration officielle :

Siège social :

Composition du conseil d'administration et du bureau

Président : Nom Adresse Prénom Tél. Courriel :

Trésorier : Nom Adresse Prénom Tél. Courriel :

Joindre en annexe, la composition détaillée du conseil d'administration

Responsable de l'association à joindre pour tout complément concernant cette demande de subvention

Prénom / Nom : Tél. Courriel :

Les demandes de matériel sont déposées sur saintsym.fr rubrique prêt de matériel. En cas de besoin, [tutoriel](#)

Objet social de l'association

Activités principales de l'association :

- ☐
- ☐
- ☐
- ☐
- ☐
- ☐

Activités secondaires de l'association :

- ☐
- ☐
- ☐
- ☐

Adhérents 2025

Nombre total d'adhérents :
dont habitant St Symphorien sur Coise :

Cotisations 2025

Montant de la cotisation individuelle :

Montant des cotisations totales pour l'année 2025 :

Date de la dernière assemblée générale (joindre le procès-verbal) :

Fédérations ou organismes auxquels l'association est affiliée (*en toutes lettres*)

Montant global reversé à l'association mère :

Partenaires privilégiés (*associatif, institutionnel...*)

Personnel permanent :

Fonction et activité	Nature juridique du contrat	Nombre d'heures (moyenne mensuelle)

** Les associations qui le souhaitent peuvent fournir une copie de la déclaration annuelle des données sociales (DADS) plutôt que de remplir cette partie.*

Si l'imprimé est insuffisant, vous pouvez le remplacer par un document équivalent établi par vos soins et joint en annexe.

Compagnie d'assurance (*attestation à joindre si vous ne l'avez pas déjà fourni*)

Couverture : ☐ RC ☐ Dégât des eaux ☐ Incendie, explosion ☐ Dommages électriques ☐ Vol ☐ autres

1/ L'association a-t-elle participé au Forum des associations 2025 ?

Oui ☐ non ☐

Si non, pourquoi ?

2/ L'association va-t-elle participer au Forum des associations qui aura lieu le 5 septembre 2026 ?

Oui ☐ non ☐

3/ Quelles animations l'association a-t-elle organisées en 2025 sur la commune ?

4/ Réalisations de projets par l'association en 2025

Montant perçu en 2025 :
Description des réalisations :

Si vous avez perçu une subvention en 2025 pour de l'investissement, merci de joindre obligatoirement les factures acquittées correspondantes.

5/ Quelles animations avez-vous effectuées ou avez-vous prévues à destination du public en 2026 ?
(précisez les dates)

6/ Projet de l'association pour 2026

☐ Demande de subvention liée à un projet spécifique (choix mis en priorité par la commune)
Descriptif du projet (joindre un plan de financement)

Montant de la subvention demandée :

☐ Demande de subvention liée à la vie de l'association

Montant de la subvention demandée :

Total des subventions demandées :

LES AIDES PERMANENTES DE LA VILLE DE SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE A VOTRE ASSOCIATION

A/ LES LOCAUX

Votre association utilise-t-elle de locaux mis à la disposition par la commune ?

☐ oui

Adresse _____

Fréquence

d'utilisation _____

Ces locaux sont-ils utilisés également par d'autres associations ? ☐ oui ☐ non

Existe-t-il une convention d'occupation signée avec la commune ? ☐ oui ☐ non

Bénéficiez-vous gratuitement ?

- Du téléphone ☐ oui ☐ non
- De l'eau ☐ oui ☐ non
- De l'électricité ☐ oui ☐ non
- Du gaz ☐ oui ☐ non
- Du fioul ☐ oui ☐ non

☐ non

B/ PERSONNEL

Votre association a-t-elle disposé de la mise à disposition ponctuelle du personnel communal ?

Manifestations	Nombre de personnel	Besoin

C/ MATÉRIEL

Votre association a-t-elle disposé de la mise à disposition de matériel communal ?

Manifestations	Matériel	besoin

LE BUDGET

1/ Joindre le budget prévisionnel et le compte de résultats de l'association approuvés par les instances statutaires pour l'exercice.

2/ Rappel de modalités de contrôle de la commune :

“L'article L 1611-4 du CGCT dispose notamment que les associations ayant reçu une ou plusieurs subventions doivent fournir “à l'autorité qui a mandaté la subvention une copie certifiée de leurs budgets et de leurs comptes de l'exercice écoulé, ainsi que tous documents faisant connaître les résultats de leur activité”.

(Documents obligatoires, à défaut la demande de subvention sera considérée comme non recevable).

LE BILAN

Votre association a-t-elle :

des biens immobiliers (bâtiment, matériel) *

des emprunts en cours *

des subventions liées à des investissements
à recevoir *
si oui, de qui ?

des dettes (fiscales, sociales) *

une épargne disponible *

des découverts bancaires *

* Indiquez le montant en euros (€) et la date de fin pour les emprunts

RÉFÉRENCES BANCAIRES

IMPORTANT :

*Scotcher ou coller sur cet emplacement un relevé d'identité bancaire ou postal
libellé obligatoirement au nom de l'association*

VOTRE DEMANDE

Je soussigné (*prénom et nom*) représentant(e) légal(e)
de l'association :

- déclare que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements y afférent ;
- certifie exactes les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subvention introduites auprès d'autres financeurs publics ;
- demande une subvention de€

A le20.....

Le/la Président/Présidente

Nom :

Prénom :

Cachet de l'association

Signature

CONSENTEMENT

☐

J'accepte le traitement de mes données personnelles

En cochant cette case, j'accepte que les informations de ce formulaire (coordonnées) soient utilisées, exploitées, traitées pour permettre de me contacter (mail / courrier / téléphone) dans le cadre de l'activité associative qui en découle. De plus, j'accepte que la Mairie communique ces coordonnées à un tier demandeur, toujours dans le cadre de l'activité associative, dans le cadre du listing des associations.

☐

Je refuse le traitement de mes données personnelles

La Mairie de Saint-Symphorien-sur Coise est soucieuse du respect de vos droits et s'est dotée d'un délégué à la protection des données, enregistré comme tel auprès de la CNIL et joignable à e.michelot@saintsym.fr.

Quels sont vos droits ? Conformément notamment à la Réglementation sur les Données Personnelles, vous bénéficiez des droits spécifiques suivants : d'accès (article 15 du RGPD), de rectification (article 16 du RGPD), d'effacement (article 17 du RGPD), de limitation du Traitement (article 18 du RGPD), d'opposition (article 21 et 22 du RGPD), directives post-mortem (Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés)

Le Président

Nom :

Prénom :

Cachet de l'association

Signature

ANNEXES

- ☐ composition détaillée du conseil d'administration
- ☐ procès-verbal de la dernière assemblée générale
- ☐ attestation d'assurance
- ☐ les factures acquittées correspondantes aux investissements financés par la subvention en 2025
- ☐ budget prévisionnel et le compte de résultats de l'association approuvés par les instances statutaires pour l'exercice.
- ☐ copie certifiée du budget et comptes de l'exercice 2025 en cas de subvention octroyée pour une opération spécifique de l'association
- ☐ plan de financement du projet en cas de demande de subvention liée à un projet spécifique

CADRE RÉSERVÉ À LA MAIRIE

Subvention :

- | | |
|---|--|
| ☐ première demande | ☐ renouvellement |
| ☐ fonctionnement | ☐ projet spécifique |
| ☐ manifestation à caractère ponctuel | |

Objet de la demande (que va financer la subvention) :

Montant de la demande :

Coût du projet total :